

Paie (niveau 1) : maîtriser les techniques et méthodes de calcul

S'approprier les bases essentielles de la gestion de la paie

Code
571007

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
2 207 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Gestionnaires paie débutants -
Collaborateurs d'un service paie -
Comptables - Experts-comptables -
Collaborateurs de cabinets de conseil

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Cas pratiques ludiques pour déjouer les principaux pièges et écueils en paie

Les participants sont invités à apporter les bulletins de paie de leur entreprise pour une meilleure appropriation des acquis

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos

Objectifs pédagogiques

- Déchiffrer le bulletin de paie
- Appliquer le processus de paie : de la saisie des éléments variables au virement
- Gérer la déclaration sociale nominative (DSN)

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Déchiffrer le bulletin de paie

Analyser le contenu du bulletin de paie

- Les cinq zones du bulletin de paie
- Bulletin de paie simplifié
- Autodiagnostic : analyser les bulletins de paie de vos entreprises

Examiner les annexes

- Annexes obligatoires au bulletin de paie
- Etude de cas : examiner des annexes

Appliquer le processus de paie : de la saisie des éléments variables au virement

Déterminer le salaire brut

- SMIC et salaires conventionnels
- Salaires complémentaires : primes, gratifications, bonus...
- Majorations de salaire : heures supplémentaires, heures complémentaires, réductions de cotisations et d'impôt
- Indemnités diverses : précarité, fin de contrat...
- Traitement des absences : congés payés, maladie, maternité/paternité et accueil de l'enfant, accidents du travail, activité partielle

compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Cas pratiques : calculer les indemnités de congés selon les deux méthodes (maintien ou dixième)

Calculer les charges sociales pour passer du salaire brut au salaire net

- Distinguer le brut fiscal, le brut social, le brut abattu
- Éléments composant l'assiette des cotisations : le cas des avantages en nature et frais professionnels
- Caisses, taux, bases, tranches et plafonds propres à chaque régime
- Réduction et exonération de cotisations : contrats aidés, réduction générale de cotisations patronales
- Mise en œuvre du prélèvement à la source (PAS) : calcul de la retenue, quel taux de prélèvement déclencher (taux personnalisé ou non personnalisé) ?
- Cas pratiques : calculer l'ensemble des charges sociales d'un bulletin de paie d'un cadre

Définir le processus de virement des salaires et le paiement des cotisations sociales

- Obligations en matière de paiement : destinataire, lieu, cas particuliers...
- Période de versement des salaires en fonction de la nature du contrat de travail
- Période de versement des cotisations sociales propre à chaque caisse
- Erreurs et réclamations
- Quiz : déclaration et paiement des cotisations sociales

Gérer la déclaration sociale nominative (DSN)

Effectuer la DSN

- Les différentes déclarations remplacées par la DSN : conséquences
- A quelle fréquence établir la DSN ?
- Cas pratiques : traiter les rappels de salaires

Ordonner le contrôle des déclarations de cotisations

- Processus pour la vérification
- Suivi mensuel et annuel
- Jeu pédagogique « Info/Intox » : par équipe, valider ou corriger les affirmations énoncées par une autre équipe

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS LA DÉFENSE

- 26-27-28 Aoû. 2026 – Session Garantie

PARIS

- 15-16-17 Sep. 2026 – Session Garantie
- 12-13-14 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 26-27-28 Aoû. 2026 – Session Garantie
- 15-16-17 Sep. 2026 – Session Garantie
- 12-13-14 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

LILLE

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

LYON

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NANTES

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 15-16-17 Sep. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NICE

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NIORT

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

PAU

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

RENNES

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

TOURS

- 26-27-28 Aoû. 2026
- 12-13-14 Oct. 2026
- 16-17-18 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026